

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 170

présenté par

M. Rolland, Mme Anthoine, M. Bazin, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, M. Dive, M. Ferrara,
M. Leclerc, Mme Louwagie, M. Lurton, M. Emmanuel Maquet, M. Masson, M. Nury,
M. Ramadier, M. Reiss, M. Vatin, M. Viala et M. Vialay

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 22, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.